

14 juillet 2010 | Le Droit | TORONTO — La Presse Canadienne

Sept heures par jour devant un écran, un jeu dangereux

Des centaines de milliers d'adolescents de l'Ontario consacrent près de sept heures par jour à regarder la télévision ou à utiliser un ordinateur, ce qui nuira à leur santé physique, mentale et émotionnelle, selon une étude publiée hier.

La Société canadienne de pédiatrie recommande que les enfants âgés de plus de deux ans ne passent pas plus de deux heures par jour devant un écran de télévision ou d'ordinateur. Robert Mann, l'auteur de l'étude pour le Centre de toxicomanie et de santé mentale de Toronto, ne peut dresser aucun lien direct entre l'usage en progression des écrans et le déclin de la santé des adolescents, mais il ne croit pas qu'il y ait de coïncidences.

Il croit aussi qu'un séjour quotidien prolongé devant les écrans provoque chez les jeunes des insomnies et les rend malheureux. D'autres études ont déjà établi un lien entre la dépendance aux écrans et les piètres relations des usagers avec leur entourage et leurs habiletés générales.

Surplus de poids

L'étude torontoise a été menée entre novembre 2008 et juin 2009 auprès d'adolescents ontariens de la 7e à la 12e année à l'école. Elle a révélé que 25 pour cent de ces jeunes présentaient déjà un surplus de poids ; moins de 20 pour cent d'entre eux faisaient quotidiennement de l'activité physique.

Le chercheur Mann croit aussi qu'il peut y avoir des dispositions génétiques conduisant à la dépendance aux appareils électroniques. Il admet toutefois que la science a du mal à statuer sur cette possibilité en raison de l'évolution très rapide des technologies de la télévision et de l'informatique.

Le Centre de toxicomanie et de santé mentale de Toronto signale qu'il n'y a rien de mal pour des adolescents à communiquer entre eux sur le Web mais qu'il peut en être autrement pour certaines habitudes de jeu sur l'ordinateur, par exemple.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

14 juillet 2010 | Le Droit | CATHERINECATHERINELAMONTAGNE LAMONTAGNE
clamontagne@clamontagne@ledroit.ledroit.com com

La première directrice générale de l'hôpital Montfort n'est plus

La première directrice générale de l'hôpital Montfort est décédée, dimanche dernier, à l'âge de 95 ans.

Soeur Gracia Leduc, de la congrégation des Filles de la Sagesse, a été nommée directrice générale de l'hôpital Montfort, en janvier 1953, quelques mois avant l'ouverture officielle du centre hospitalier. Originaire de North Bay, Soeur Leduc oeuvrait auparavant dans un hôpital du nord de l'Ontario.

« C'est la congrégation qui a demandé à Soeur Leduc de prendre à charge l'hôpital Montfort. Elle était une femme amplement capable de relever le défi qui se présentait à elle soit de partir un nouvel hôpital pour les Canadiens français. Elle avait beaucoup d'audace », se souvient Soeur Rita Dénommée.

Pendant ses six années à la tête de l'hôpital Montfort, Soeur Leduc est allée chercher des médecins un peu partout au Canada afin d'offrir un service de qualité à la population d'Ottawa. Elle a également ouvert une école de formation pour les infirmières afin de répondre à la pénurie qu'il y avait à l'époque.

« C'est une partie de notre histoire que nous perdons aujourd'hui. Soeur Leduc est toujours restée très près de l'hôpital Montfort », indique Michel Tremblay, conseiller principal du président-directeur général de Montfort.

Enseignement

Forte de ses années à titre d'administratrice d'un grand hôpital, Soeur Gracia Leduc a fait deux voyages au Malawi, en Afrique. Elle y a pratiqué sa deuxième passion, l'enseignement.

La dépouille de Soeur Gracia Leduc reposera à la Maison Accueil-Sagesse au 424 chemin Montréal, à Ottawa, aujourd'hui dès 15 h. Ses funérailles seront célébrées à la chapelle de la Maison, demain à 10h30. Soeur Leduc laisse dans le deuil plusieurs neveux et nièces ainsi que les membres de la congrégation des Filles de la Sagesse.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

14 juillet 2010 | Le Droit | LA PRESSE CANADIENNE

Watson et O'Brien se font une chaude lutte

Course à la mairie d'Ottawa

La course à la mairie d'Ottawa se joue entre Jim Watson et Larry O'Brien.

Alors qu'on accordait la victoire au premier candidat, l'issue de cette campagne électorale est devenue incertaine lorsque Larry O'Brien a récemment annoncé qu'il se présentait pour un second mandat.

En tout, 13 candidats s'affrontent pour obtenir le poste de maire d'Ottawa. Mais en réalité, il n'y a que l'ancien député et ministre libéral, M. Watson, âgé de 48 ans, et M. O'Brien, 60 ans, qui ont des chances de l'emporter. Jim Watson est cependant le plus souvent en tête dans les sondages.

Le dernier coup de sonde, réalisé pour La Presse Canadienne par la firme Harris-Décima, démontre par ailleurs à quel point la course est serrée.

Vingt-neuf pour cent des personnes interrogées disent qu'ils voteront pour Jim Watson lors des élections municipales du 25 octobre alors que 22 pour cent d'entre elles affirment qu'ils choisiront l'actuel maire.

Ce sondage a été mené auprès de 501 résidents d'Ottawa entre le 2 et le 4 juillet, soit immédiatement après que M. O'Brien eut annoncé son désir de briguer un nouveau mandat — et à la suite d'un vote important au conseil municipal pour la rénovation d'un stade de football et de son parc à proximité.

Un tel échantillonnage a une marge d'erreur de 4,4 points, 19 fois sur 20. Cela signifie que les deux aspirants maires sont engagés dans une chaude lutte.

M. O'Brien a été acquitté en août après avoir été accusé d'avoir promis à un rival aux élections de 2006 un emploi au fédéral en échange de le laisser courir seul pour le poste.

Mais sa popularité a chuté lorsqu'il a augmenté les impôts sur la propriété foncière, après avoir promis en campagne électorale qu'il n'y aurait pas de hausse.

M. Watson s'est d'ailleurs emparé de cet enjeu pour dénoncer les politiques de son concurrent et assure que lui, lorsqu'il était maire dans les années 1990, il a réussi à geler les impôts pour deux ans, et cela, tout en réduisant la dette de la ville et en augmentant ses réserves. Mentionnons que ce sondage a été fait avant l'entrée en scène du conseiller Clive Doucet.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

14 juillet 2010 | *Le Droit* | *LeDroit*

BOURSES D'ÉTUDES EN COMMUNICATION

Les journaux membres de l'Association de la presse francophone (APF) invitent les étudiantes et étudiants à poser leur candidature pour les bourses d'études de la Fondation Donatien-Frémont. La Fondation, mise en place en 1980 par les membres de l'APF, poursuit le but d'encourager les jeunes francophones vivant en milieu minoritaire à entamer une carrière en communication. Même si les étudiants en communication sont privilégiés, les étudiants des divers domaines tels que le journalisme, le graphisme, la rédaction, la traduction et même les sciences sociales sont invités à postuler afin de recevoir l'appui financier de la Fondation. Le formulaire de demande de bourse est disponible en ligne au www.apf.ca/fondation jusqu'au 31 juillet.



Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.



Abonnez-vous aux fils RSS :

- [National](#)
- [Grands titres](#)
- [Tous les fils RSS de Radio-Canada](#)

National

Formulaire du recensement Le commissaire aux langues officielles s'en mêle

Mise à jour le mercredi 14 juillet 2010 à 8 h 02

[Commenter \(17\)](#) » [Partager](#) [Courriel](#) [Facebook](#)
[Imprimer](#)



Le commissaire aux langues
officielles du Canada, Graham
Fraser

Le commissaire aux langues officielles du Canada a annoncé lundi son intention d'ouvrir une enquête sur la décision du gouvernement fédéral [d'éliminer l'obligation de remplir le questionnaire long du recensement de 2011](#).

Graham Fraser se dit inquiet des répercussions que pourrait avoir cette décision sur la vitalité des communautés linguistiques minoritaires au pays.

Il est de la plus haute importance de déterminer si le gouvernement a respecté ses obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles lorsqu'il a pris cette décision.

— Graham Fraser, commissaire aux langues officielles

La FCFA dépose une plainte

Plus tôt dans la journée, la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) a déposé lundi une plainte au commissaire aux langues officielles relativement à cette décision du gouvernement fédéral.

La Fédération estime que l'élimination du caractère obligatoire de remplir le formulaire long compromettra la capacité d'obtenir des données linguistiques et démographiques complètes.



Selon la présidente Marie-France Kenny, la mesure du gouvernement Harper se traduira par un manque de données pour prendre des décisions sur la répartition des effectifs bilingues dans les bureaux du pays. Selon elle, éliminer l'obligation de répondre au questionnaire long porterait atteinte à la capacité du gouvernement de s'acquitter de ses obligations en vertu de la Loi.

Mme Kenny dénonce aussi le fait qu'Ottawa n'ait pas consulté les communautés avant de prendre cette décision. Elle ajoute qu'en vertu de la Partie VII de la Loi sur les langues officielles, le gouvernement a l'obligation de les consulter avant de prendre des décisions qui les touchent directement.

Mme Kenny avait fait parvenir une lettre au gouvernement fédéral la semaine dernière pour exprimer son point de vue. Elle n'a pas encore obtenu de réponse.

Rappelons que seul le questionnaire court est obligatoire. Le gouvernement Harper a adopté cette mesure depuis le 29 juin dernier après que certains Canadiens se sont opposés à la dimension trop personnelle de certaines questions du formulaire détaillé.

Cette [décision a suscité de l'inquiétude](#) de plusieurs institutions publiques et groupes communautaires.

Le recensement au Canada

Le prochain recensement aura lieu en 2011. Il se fait tous les cinq ans et constitue la seule source de données démographiques et socioéconomiques détaillées sur certaines régions géographiques du pays.

Le questionnaire court ne tient pas compte de la première langue officielle parlée ni de la connaissance des deux langues officielles.

Les données linguistiques obtenues par le questionnaire long servent notamment à développer des politiques publiques et à évaluer la vitalité des communautés de langues officielles.

Radio-Canada.ca avec Presse canadienne

[Partager](#)[Courriel](#)[Facebook](#)

[Haut de page](#)[Imprimer](#)

[Courriel](#) » [Facebook](#) » [Delicious](#) » [Google](#) » [Technorati](#) » [Digg](#) » [Ping](#) » [Reddit](#) »

[Radio-Canada.ca](#)

Recherche

MARIO BOULIANNE mboulianne@ledroit.com



À SURVEILLER: L'exposition champêtre En Vogue présente sa 13^e édition les 7 et 8 août au 10, chemin Bois-Joli à Chelsea. Pour information, 819-669-7308.

La guerre de « l'or blanc »

La guerre reprend. L'éternel combat entre David et Goliath. La petite coopérative face aux grandes entreprises. C'est le défi (ou plutôt le karma) de la Laiterie de l'Outaouais.

« Ils vont livrer un combat sans merci à « notre » petite laiterie, et ça va saigner! »

« Notre » laiterie connaît de bons débuts, à mon avis. Elle a peu d'espace sur les tablettes des supermarchés, mais

est-ce surprenant? Non. Ce nouveau joueur dans le monde très compétitif des produits laitiers doit faire ses preuves, et c'est normal. La laiterie, si sympathique soit-elle, devrait-elle jouir d'un traitement de faveur sous prétexte que c'est une coopérative de chez-nous? Oui... et non!

Croyez-vous sincèrement que les gros joueurs du lait comme Agropur, Saputo et les autres vont laisser leur place

si chèrement acquise au p'tit nouveau de Gatineau? Eh bien non. Ils vont se battre avec tout leur gros arsenal. A coup de coupon-rabais et de ristournes aux détaillants, ils vont livrer un combat sans merci à « notre » petite laiterie, et ça va saigner!

Mais la Laiterie de l'Outaouais a un atout de taille dans son jeu: nous!

Vous savez, je suis un gars du Saguenay. J'ai grandi en consommant des produits locaux donc, c'est dans ma nature de choisir un produit d'ici. Après le départ de la Laiterie

Château, j'ai dû me rabattre sur les gros producteurs. Mais avec l'arrivée de la Laiterie de l'Outaouais, ce choix s'est imposé, naturellement.

D'ailleurs, dans certains milieux branchés de la région, le lait de l'Outaouais est devenu « in ». Eh oui, c'est branché de boire ce lait. Avouez que ça se glisse bien dans une conversation. « Mon petit espresso du matin est bien meilleur depuis que je lui ajoute un nuage de lait de l'Outaouais »!

Allez, j'exagère un peu. Mais je ne suis pas loin de la vérité. Malgré tout, je suis devenu

un inconditionnel de « notre » lait. Je le mets bien en vue sur le tapis roulant de la caisse au supermarché. Et quand le client devant moi sort de son panier un contenant de lait d'un compétiteur, je fais tout ce que je peux pour attirer son attention sur ma grosse bouteille de plastique blanc.

Pour être honnête, je ne peux dire si le lait de l'Outaouais est meilleur que ses concurrents. Mais je fais comme si. En fin de compte, c'est nous qui en sortons gagnants. Si cette coopérative prospère, c'est la région qui en retirera les bénéfices.

» EN BREF

LE ROI DES FLEURS

Encore une fois, le maître fleuriste gatinois Joël Marc Frappier a séduit les juges et fané l'enthousiasme de ses compétiteurs en reportant le Prix du Président lors de l'exposition internationale Floria Patrajaya, qui avait lieu en Malaisie cette semaine. Le prix remporté par le Gatinois est le plus important honneur remis lors de cette compétition florale. *Vortex in Bloom*, la dernière création de Frappier, a attiré l'attention du public. Haute de plus de six mètres, l'œuvre

florale regroupait des centaines d'héliconias, la fleur emblématique de la Malaisie. Juste avant de s'envoler pour la Malaisie, Joël Marc avait conçu les arrangements floraux lors du passage d'Elizabeth II à Ottawa.

LA FÊTE SUR LE CANAL

C'est aujourd'hui que nous connaissons la programmation du Festival du canal Rideau. La rencontre avec la presse se fera au Musée Bytown, près des écluses du canal. L'événement, qui se tiendra du 31 juillet au 2 août, en est à sa troisième année. L'an dernier,

c'est sous le signe de l'environnement que le festival a eu lieu. **FESTIVAL OUTAOUAIS ÉMERGENT**

Rien n'arrête les « Motivés » du FOÉ et ils sont fin prêts à nous dévoiler la programmation de la troisième édition du Festival Outaouais Émergent (FOÉ). D'ailleurs, tous les détails de l'événement seront connus demain, lors d'une conférence de presse colorée. Cette rencontre avec la presse régionale se tiendra au Marché du Vieux-Hull.

L'an dernier, le FOÉ avait connu tout un succès. Largement couvert par *LeDroit*, le Festival a réellement pris sa vitesse de croisière lors de cette deuxième édition. Et cette année, sans vouloir mettre trop de pression sur les organisateurs, on s'attend à beaucoup de ce festival unique et qui prend du gallon à travers la province.

UN NOUVEAU BAND

En parlant de musique, un nouveau groupe s'installe tranquillement mais sûrement dans le paysage musical de l'Outaouais. Le groupe Billy Love Band vient d'ailleurs d'enregistrer leur toute première pièce originale intitulée *Walk the Talk*. Ce groupe d'ados de Gatineau est composé de William Lamoureux, 14 ans, Simon Nadeau, 14



MÉMOIRES DE LA VILLA

Récemment, l'auteure Colette St-Denis publiait *Mémoires de la Villa* Orléans. Cet ouvrage retrace la vie des résidents de la Villa par des récits de vie de ces gens qui vivent « vieux et heureux ». Cette publication a été initiée par la directrice du marketing de la Villa, Marisabelle Terriault-Elibani qui voulait ainsi sauvegarder les souvenirs de vie que les résidents partageaient avec elle. Le recueil retrace ainsi les souvenirs de 26 personnes vivant à la Villa. Sur la photo, M^{me} Terriault-Elibani en compagnie de l'auteure.

ans, Tobie-Éloïe Hinse-Paré, 16 ans, Philippe Huard, 16 ans, et Zacharie Turgeon, 14 ans. Pour entendre cette pièce et pour tout savoir sur ce groupe, vous n'avez qu'à visiter le site www.billyloveband.com.

JOURNÉE DE GOLF

La tournée des clubs de golf, Les Lundis Bud Light, s'arrêtera au club de golf Héritage, de

Notre-Dame-de-la-Paix, le lundi 26 juillet. Les habitués de ce terrain de golf remarqueront que la tournée aura lieu en même temps que la Soirée des hommes. Pour l'occasion, Ron Teoil et son équipe jumelleront les deux promotions afin de faire une soirée bien spéciale pour tous les invités. Pour réserver votre place, composez le 1800-561-4707.



GALA DES AMBASSADEURS

La deuxième édition du gala annuel des ambassadeurs et ambassadrices de Cité-Jardin fut une belle réussite. Cette soirée de reconnaissance est dédiée aux résidents de Cité-Jardin qui accueille un ami ou un membre de sa famille à titre de nouveaux résidents. Sur la photo, la directrice générale de Cité-Jardin, Lucie St-Jacques, accompagne la gagnante Anna McGraw et Sylvain Simard.

LEDROIT, LE MERCREDI 14 JUILLET 2010

On revient toujours chez Pilon!
5 boul. Montclair, secteur Hull
819 771-5841
ouvert le samedi de 7h30 à 13h00
www.pal.ca

OUVERT AU GRAND PUBLIC TOUS LES JOURS... LE #1 DE LA RÉNOVATION

<p>BOIS TRAITÉ, GRADE SELECT K.D.</p> <p>PRO DEK</p> <p>2" X 4" X 8 pl. 4,305 2" X 6" X 8 pl. 6,165 1 1/4" X 6" X 8 pl. 5,165 4" X 4" X 8 pl. 9,165 2" X 8" X 8 pl. 8,765 6" X 6" X 8 pl. 21,955</p>	<p>Planchers de bois franc</p> <p>LALUZON</p> <p>Venez voir notre salle de montre!</p> <p>Chêne, select & meilleur 2 1/4" 482\$ le pl. car. Merisier select 2 1/4" 478\$ le pl. car. Hêtre Pacific 2 1/4" 398\$ le pl. car. <i>Vendu à la boîte seule.</i></p>	<p>CANEXEL</p> <p>Le plus gros inventaire de la région</p> <p>CROSSTIMBERS</p> <ul style="list-style-type: none"> • 12 pl 27⁹⁹\$ • 16 pl 35⁹⁹\$ <p>Couleur cèdre planches pour patios</p>	<p>PIERRES & BRIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permacon • Hanson Brick • Arriscraft • Pierres JR <p>RENOSTONE 20% de Rabais</p>
<p>REVÈTEMENT 6" MAIBEC EN BOIS MASSIF</p> <p>9 COULEURS EN INVENTAIRE</p> <p>259\$ LE PL. CA. COUVRANT</p>			

Printed and distributed by NewspaperDirect
www.newspaperdirect.com 855-661-7776/800-368-5934/800-368-5934
COPYRIGHT AND PROTECTED BY APPLICABLE LAW

<http://ledroitpartenariat.newspaperdirect.com/epaper/services/OnlinePrintHandler.ashx...> 2010-07-14

14 juillet 2010 | Le Droit | *GUILLAUMEGUILLAUMEST-ST-PIERRE PIERRE*
gstpierre@gstpierre@ledroit.ledroit.com com Avec La Presse Canadienne

Ignatieff s'arrête à Saint-Albert

C'est en jeans et chemise à carreaux que Micheal Ignatieff s'est présenté devant la centaine de partisans venus l'entendre sous le chapiteau de la fromagerie StAlbert, dans la municipalité du même nom, dans le cadre de la tournée pancanadienne libérale estivale. Le chef de l'opposition officielle a profité du premier arrêt de sa tournée, au coeur de l'Ontario français rural, pour exprimer son attachement pour le « Canada rural » racontant des moments de son enfance passée sur une ferme du Québec.



« Je me sens tout à fait à l'aise ici. Mon oncle et ma tante possédaient une ferme laitière à Richmond, au Québec. J'ai grandi dans les granges de cette ferme. J'ai du respect pour les producteurs (laitiers) », a-t-il déclaré à la foule.

Après 48 ans de règne libéral, les électeurs de Glengarry-PrescottRussel ont préféré le conservateur Pierre Lemieux en 2006, et encore en 2008. M. Ignatieff n'a pas passé sous silence ces défaites, promettant la victoire de la candidate Julie Bourgeois aux prochaines élections.

Dans un discours exclusivement prononcé en français, le chef libéral a demandé à ses troupes de s'inspirer « de la persévérance, de la confiance et la foi des FrancoOntariens ».

« Ce n'est pas par hasard si je commence une tournée nationale ici, d'abord parce qu'on va regagner, ça, c'est sûr. Et ensuite pour marquer l'attachement profond que j'ai pour le fait franco-ontarien, pour leur survivance », a-t-il dit.

Mais la tâche sera ardue dans cette circonscription, croit le député libéral provincial, JeanMarc Lalonde. « Il y a beaucoup de travail à faire, parce que Pierre Lemieux est partout, et le programme (électoral) du Parti libéral n'est pas encore sorti, c'est ça qui va toucher le public », soutient M. Lalonde, qui prévoit des élections fédérales au printemps prochain.

Ancien candidat conservateur vaincu en 2008 lors des élections provinciales dans la circonscription de Glengarry-Prescott-Russel, le maire de La Nation, Denis Pommainville, souhaite maintenant l'arrivée au pouvoir de Micheal Ignatieff au plus vite. « Il va falloir que les gens se réveillent au Canada, l'extrême droite est en train de prendre le pouvoir, juge-t-il. Ça me fait extrêmement peur. »

En panne

Après seulement deux arrêts, l'Express libéral est tombé en panne près de Hawkesbury.

Plusieurs voitures conduites par des employés du PLC ont dû être dépêchées pour transporter

Michael Ignatieff et les journalistes qui le suivaient durant cette première journée de la tournée. L'incident est fâcheux pour cette campagne destinée à améliorer les résultats obtenus dans le sondages par la formation politique.



M. Ignatieff a minimisé l'aventure en faisant valoir que de tels problèmes ne devaient pas être interprétés d'un point de vue métaphorique. Dans ses rencontres avec ses partisans, il avait indiqué à plusieurs reprises qu'il voulait être une personne accessible.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

14 juillet 2010 | Le Droit | LIA LÉVESQUE La Presse Canadienne MONTRÉAL —

La fécondation in vitro gratuite dès le 5 août

Lia Lévesque LA PRESSE CANADIENNE



Archives LA PRESSE CANADIENNE

C'est finalement à compter du 5 août que les femmes infertiles pourront bénéficier de la gratuité des traitements de procréation assistée au Québec.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Yves Bolduc, qui avait déjà annoncé, il y a plusieurs mois, la parution des règlements encadrant ces pratiques, a confirmé, hier, que c'est à compter du 5 août que la loi et les règlements entreront en vigueur.

Les autorités s'attendent à ce que 3500 cycles de fécondation in vitro soient couverts cette année et 7000 en 2014-2015.

La mesure devrait coûter 25 ou 26 millions \$ pour cette année déjà amorcée, puis 32 millions \$ l'an prochain et 63 millions \$ en 2013-2014, a précisé le ministre Bolduc.

Le ministre a dit croire que le système pourrait s'autofinancer, parce que la proportion de grossesses multiples devrait baisser de 30 % à 5 %. Mais la présidente de l'Association des pédiatres, la Dre Pascale Hamel, croit que le ministère est trop optimiste dans ses prévisions.

Déjà, des voix s'élèvent pour dire au gouvernement qu'il sousestime la demande et qu'il en sous-estime les coûts.

Le président de la Fédération des médecins spécialistes, le Dr Gaétan Barrette, affirme qu'il ne serait pas surpris que le programme coûte plutôt 200 millions \$ dans quelques années. Il souligne d'ailleurs que, dans ses pourparlers avec les médecins spécialistes, le gouvernement n'évoquait pas ce chiffre de 63 millions \$, mais plutôt 80 millions \$.

Le système permettra trois cycles de fécondation in vitro qui produisent plusieurs ovules, mais l'implantation d'un seul embryon à la fois. Dans certains cas, il pourra y avoir deux ou trois embryons implantés, selon l'âge de la femme.

« Attelez-vous tout le monde. Moi, je m'attends même à ce qu'il y ait du tourisme procréatif au Québec. Le Québec va être la seule place en Amérique du Nord où on va avoir accès à ça gratuitement. Et pour y avoir accès, la seule condition va être d'avoir une carte d'assurance-maladie. Et une carte d'assurance-maladie, vous pouvez l'avoir après trois mois de résidence. Je peux vous annoncer à l'avance qu'il va y avoir beaucoup de « matantes' Georgette qui vont se faire appeler par des Canadiennes. Entre payer 15000 \$ ou 20000 \$ dans une autre province ou venir au Québec et l'avoir gratuitement, c'est un trois mois de vacances qui n'est pas mal payé, ça, qui est très rentable », a prédit le Dr Barrette.

Les représentants des médecins trouvent en fait qu'il s'agit d'un « bon programme », mais lancé trop vite et sans qu'on en ait les moyens.

Le président de l'Association des obstétriciens et gynécologues du Québec, le Dr Robert Sabbah, a souligné qu'il manque déjà entre 60 et 70 gynécologues au Québec pour suivre les grossesses normales.

Il a noté que le Danemark a diminué l'accès à son programme public de traitement de l'infertilité « à cause des coûts énormes que ça engendré ». Selon lui, cela aurait accru de 0,25 % le budget de la Santé.

N'empêche, la porte-parole de la cause, l'animatrice et productrice Julie Snyder, a salué cette ouverture gouvernementale par des larmes de soulagement. « J'ai vu des femmes s'effondrer chaque mois quand elles avaient leurs règles, se sentir des moins que rien, ne pas comprendre pourquoi elles souffraient de cette maladie-là. Je les ai vues sombrer dans un état dépressif », a-t-elle relaté, elle qui a suivi de tels traitements.

« Aujourd'hui j'ai la chance d'avoir une petite fille qui est ce qu'on appelle communément un bébé-éprouvette. Derrière chaque bébé-éprouvette qui naît, il y a une femme éprouvée et il y a une mère comblée. Je me réjouis vraiment pour tous ces hommes et ces femmes. Le bonheur d'avoir des enfants, quand on souffre d'infertilité, ne peut être réservé uniquement à ceux qui en ont les moyens », a-t-elle lancé, la voix étranglée par les sanglots.

Un choix politique

Le ministre Bolduc a rejeté du revers de la main les critiques qui y voient le remboursement par le système public d'un soin facultatif, alors que le Québec a toujours des listes d'attente pour plusieurs chirurgies, des urgences qui débordent et des lits d'hôpitaux fermés.

« En santé, à chaque jour on fait des choix. On me donnerait le double, le triple du budget et je serais capable de le dépenser. Le choix qu'on fait, c'est un choix politique et un choix de population. C'est bon pour le Québec, parce que ça augmente la natalité; c'est bon pour les soins de santé, parce que ça va diminuer les coûts au niveau de la néonatalogie, et c'est bon pour les parents », a soutenu le ministre Bolduc.

Les traitements devraient être offerts au départ à 50 % dans les cliniques privées et 50 % dans le système public. Le ministre Bolduc croit que, « d'ici quelques années, les services seront majoritairement offerts en centre hospitalier ». Du côté de l'Association du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux, on dénonce aussi l'empressement du gouvernement.

L'association déplore de plus le fait qu'on « utilise des fonds publics pour ouvrir des marchés lucratifs au secteur privé », pendant qu'on impose des restrictions budgétaires au réseau public.

14 juillet 2010 | Le Droit | SYLVIE CORBET ASSOCIATED PRESS PARIS —

La France vote l'interdiction du voile intégral

Le projet de loi destiné à interdire le port du voile intégral dans l'espace public français a été adopté, hier, par l'Assemblée nationale. L'Opposition a choisi de ne pas prendre part au vote.

Le texte a été voté par 335 voix pour (principalement UMP et Nouveau Centre, ainsi que quelques élus de gauche) et une voix contre. Comme ils l'avaient annoncé, le groupe socialiste, ainsi que les députés communistes et du Parti de gauche, n'ont pas pris part au vote, quittant l'hémicycle au moment du scrutin. Les Verts ont fait de même.

Toutefois, 18 élus PS, dont Aurélie Filippetti et Manuel Valls, ainsi que le communiste André Gerin (président de la commission parlementaire sur le voile intégral), ainsi que Jacques Desallangre, du Parti de gauche, ont voté en faveur du texte.

Le seul vote contre est celui de Daniel Garrigue, député non inscrit de Dordogne (ex-UMP, désormais membre de République solidaire, le nouveau parti de Dominique de Villepin).

Le projet de loi doit désormais être examiné par le Sénat en septembre.

En votant le texte, le groupe UMP « dit non à la résignation, non aux pratiques obscurantistes, non à l'oppression », a martelé la députée des Ardennes Bérengère Poletti, lors des explications de vote. « Ce texte honorera celles et ceux qui ont choisi de défendre les valeurs de la République ».

De son côté, le député socialiste Jean Glavany a commencé par dresser le constat partagé avec la majorité. « Ces pratiques (le port du niqab ou de la burqa, N.D.L.R.) sont incompatibles avec les valeurs de la République. L'objectif doit être de les empêcher et même de les interdire », a-t-il souligné, avant d'expliquer la « divergence » portant sur les « moyens juridiques » pour atteindre ce but.

En choisissant une « interdiction générale en tout lieu et en tout temps », le PS considère que la majorité prend « un risque juridique », a-t-il expliqué, soulignant la « fragilité » du texte aussi bien « du point de vue constitutionnel que de la Cour européenne des Droits de l'homme ».

À ce sujet, Jean Glavany a dit la « satisfaction » du groupe PS de l'annonce de la saisine du Conseil constitutionnel, une fois le texte définitivement adopté. Cette démarche, réclamée par le chef de file des députés UMP, Jean-François Copé, a été acceptée par le président de l'Assemblée Bernard Accoyer, afin de « lever toute incertitude ».

« Cette loi a été conçue comme une diversion, elle est plus que jamais anachronique dans le climat économique et social, et c'est pourquoi nous ne participerons pas au vote », a déclaré le député Vert François de Rugy, s'exprimant au nom du groupe GDR (communistes, Parti de gauche, Verts et divers gauche).

Le projet de loi prévoit d'interdire la burqa et le niqab sur les « voies publiques », c'est-à-dire dans la rue, ainsi que dans les « lieux ouverts au public ou affecté à un service public ». L'article 1 stipule que « nul ne peut, dans l'espace public, porter une tenue destinée à dissimuler son visage ».

Le texte prévoit une amende de 150 euros (195 \$CAN), à laquelle pourra s'ajouter ou se substituer un « stage de citoyenneté ».

Nouveau délit

Il crée aussi un nouveau délit, destiné à punir toute personne qui impose à une femme de porter le voile intégral par « menace, violence, contrainte, abus d'autorité ou abus de pouvoir » : la peine encourue sera d'un an d'emprisonnement et 30000euros d'amende (39 000 \$CAN), une sanction doublée si la jeune fille concernée est mineure.

Avant l'application de la loi, un délai de six mois à compter de sa promulgation doit être consacré à la médiation et à l'explication du texte.

Le port du voile intégral — niqab ou burqa — ne pose pas « un problème d'ordre religieux », mais porte « atteinte à la dignité de la femme », avait expliqué Nicolas Sarkozy, le 21 avril dernier, lors de l'annonce du projet de loi à venir.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

14 juillet 2010 | Le Droit | LA PRESSE CANADIENNE

Teachers toujours décidé à contrer le plan de Magna International

TORONTO — Le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, aussi connu sous le nom de Teachers, a toujours l'intention de s'opposer à l'entente devant permettre au fabricant de pièces automobiles Magna International de verser à son fondateur, Frank Stronach, plus d'un milliard de dollars pour qu'il renonce au contrôle de l'entreprise.

Le Conseil du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario juge excessifs et injustes pour les autres actionnaires de la compagnie les paiements que doit recevoir M. Stronach.

Mauvais précédent

Le régime affirme également que le projet de Magna établit un mauvais précédent pour les autres entreprises canadiennes comptant une structure à deux paliers du capital social.

Le projet de Magna prévoit que M. Stronach cède ses actions à droit de vote multiple, qui lui confèrent le contrôle de la compagnie, en échange de 300 millions \$ US, de neuf millions d'actions ordinaires et du contrôle d'une coentreprise qui développera des composantes pour véhicules électriques.

Valeurs mobilières

Les actionnaires doivent se prononcer sur la question lors d'un vote prévu le 23 juillet.

Teachers et d'autres régimes de retraite opposés à la transaction ont porté cette affaire à l'attention de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. L'organisme de réglementation a contraint Magna à donner davantage de précisions aux actionnaires et à reporter la tenue du vote.

L'action de Magna International a pris hier 2,90 \$, soit 4,1 %, pour terminer la journée à 73,87 \$ à la Bourse de Toronto.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Priest, 80, charged with sex abuse

Alleged assaults date back 40 years

BY KRISTY NEASE, THE OTTAWA CITIZEN JULY 12, 2010

OTTAWA—An 80-year-old Ottawa priest has been charged with three counts of indecent assault following a police investigation into alleged sexual assaults involving two teenage boys dating back 40 years.

The investigation, which began in March, examined a “series of inappropriate acts” between the Roman Catholic priest and two teenagers in Ottawa between 1970 and 1976, police said Monday.

Rev. William Joseph Allen, 80, a former teacher at St. Pius X High School, faces three counts of indecent assault. Arrested Monday, he was released with conditions.

Reached at home by phone, Allen wouldn't comment on the charges, and declined to discuss his history with the archdiocese. “I'm sorry, I don't want to give any interviews.”

Allen lives in the John Paul II residence adjoining the archdiocese on Kilborn Place near Billings Bridge. At his home, another man who answered the buzzer said Allen had no comment.

Late Monday afternoon, the Catholic Archdiocese of Ottawa issued a statement under the name of Archbishop Terrence Prendergast, saying the archbishop was “deeply saddened” to hear criminal charges had been laid against “one of our priests.”

Prendergast added that while Allen is in failing health and withdrew from active ministry a number of years ago, he had nonetheless “formally suspended” him from “all ministry and prohibited him from presenting himself as a Catholic priest.”

A Catholic Ottawa newsletter for the spring and summer of 2010 contains a brief biography of Allen indicating that he recently celebrated his 55th year in the priesthood.

Born Sept. 6, 1929, Allen was ordained in June 1955 at St. Patrick's Church, the newsletter said. After serving as curate at the Our Lady of the Annunciation Parish in Hull, he taught at St. Pius X High School. A 2006 newsletter from Resurrection of Our Lord Catholic Church on Saunderson Drive indicated that Allen taught at St. Pius X in the 1970s.

As well, he exercised parish ministry at Blessed Sacrament, St. Monica's, Resurrection of Our Lord, Holy Family Catholic Community in Hunt Club, St. Elizabeth and Immaculate Heart of Mary. Allen also provided spiritual leadership to the Carleton Catholic Parent-Teachers Association and the Lay Carmelite Community.

According to the Catholic Ottawa newsletter, Allen, in marking his 55 years in the priesthood, had some advice to young seminarians entering the priesthood on how they could be “holy and happy” in their vocation. “Prayer,” he said. “At times, priests drift away from prayer. Put yourself in the Lord’s care. He is the eternal high priest. He will look after us and will always bring us back.”

Allen was also quoted as saying a priest should not be a recluse. “It is important to get together for prayer and recreation.”

The case against Allen is the second involving an Ottawa-area priest to come to public attention in recent months.

In October, Prendergast issued an apology to a man — a 40-year-old who can only be identified as “Alex” — who’d suffered sexual abuse as a 14-year-old at the hands of Rev. Dale Crampton.

The one-time pastor at St. Maurice Church on Perry Street was found guilty in 1986 of indecently assaulting seven altar boys. He was sentenced to eight months in jail. The subsequent apology was part of an agreed-upon settlement between “Alex” and the archdiocese.

In his October apology, Prendergast emphasized his “personal commitment” to creating “a safe environment in the church for young people and other vulnerable persons.”

The archbishop’s latest apology reiterates that message. “I restate our commitment to create a safe environment in the Church for children and other vulnerable persons.”

The archdiocese is “committed to a process of justice and reconciliation for the victims of clergy abuse,” Prendergast said. While a criminal investigation is an “option” for victims of abuse, the archbishop noted that it has long been church policy to advise victims that there are other alternatives available to them.

“Some victims have chosen a process outside the criminal justice system” and that process “remains a possibility,” said Prendergast, inviting victims of clergy abuse to contact church offices.

“Every inquiry will be treated justly and with discretion.”

© Copyright (c) The Ottawa Citizen